

BULLETIN D'INFORMATION - FEVRIER 2025

◆ INFORMATION GENERALE

Vacances de février (17 au 28 février 2025) : Restent ouverts :

- Le gymnase du Bois de 9H à 12H du 17 au 21 février
- Le tennis de table à Chastanier le 18 février et le 25 février
- Le tennis de table aux Bessières les 17 - 20 - 24 et 27 février

Piscine : aucun cours pendant les 2 semaines des vacances de février.

◆ CANDIDATURE - RAPPEL

Renouvellement des membres du conseil d'administration : comme indiqué lors de l'AG du 22 novembre, nous recherchons des bénévoles pour renouveler le bureau. En effet, à l'Assemblée Générale 2026 **la présidente ne renouvellera pas son mandat** ainsi qu'une partie des membres du bureau. Pour que la transition se fasse dans de bonnes conditions, nous vous demandons de venir nous rejoindre le plus tôt possible pour connaître le rôle de chacun et le fonctionnement du bureau.

L'avantage de se présenter tôt, permettra de transmettre nos consignes afin de gérer au mieux la relève.

Vous pouvez joindre à tout moment un membre du bureau pour tout renseignement.

Pour être à l'aise lors de ces départs, nous demandons aux nouveaux membres de postuler dès maintenant. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Si aucun bénévole ne se présente, nous serons dans l'obligation d'arrêter le fonctionnement de l'association. Merci aux nouveaux.

◆ POUR INFORMATION :

LA CARTE SLS EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES ACTIVITES

Suite à des contrôles, nous constatons que beaucoup d'entre vous n'ont pas sa carte SLS dans son sac.

1. elle atteste que vous êtes à jour des vos cotisations (trouvez-vous normal de payer votre adhésion alors que des petits malins profitent du non contrôle pour pratiquer ces activités gratuitement)
2. en cas d'accident le n° de téléphone de la personne à prévenir est inscrit sur votre carte.

Conseil :

Si vous avez plusieurs activités qui nécessitent un changement de sac, faites une copie de votre carte dans chaque sac.

Cette carte doit se trouver dans votre sac pour toutes les activités (marches, gym en salle, piscine...)

Absences non remplacées

- Stéphane GIL sera absent le 11 avril 2025
- Joseph VULTAGGIO sera absent le 15 mai et terminera ses cours mi-juin

Salles de sport, rappel des consignes :

Pour toute activité en salle (tennis de table, gym, musculation, etc.), chaque adhérent doit obligatoirement respecter les consignes de l'activité concernée :

1. **Des chaussures ne servant qu'à cette activité**, et qui doivent être changées dans le hall d'entrée du gymnase
2. Respect du personnel communal, des professeurs et des référents.
3. Eteindre les portables
4. Respectez les horaires

Mode d'emploi pour regarder la galerie photo sur le site SLS (modes opératoires sur le site dans documents)

1. Aller sur le site : <https://site.sportsloisirsseniors.fr/>
2. Cliquer sur galerie photos : Passer le curseur sur les photos pour voir apparaître
3. Cliquer sur l'image de son choix (par exemple sorties)
4. Faire glisser le curseur sur la sortie qui vous intéresse (ou le voyage, la marche...)
5. Pour revenir en arrière, cliquer sur la flèche en haut à gauche de l'écran Activités - sorties - marches - voyages
6. Cliquer sur l'image de son choix (par exemple sorties)

◆ SORTIES ET VOYAGES

Pour les inscriptions aux sorties et voyages, votre carte doit obligatoirement être présentée. En cas d'oubli de celle-ci vous serez inscrits en liste d'attente. Afin d'éviter des erreurs, toute inscription, toute remise de chèque doit se faire impérativement aux permanences du jeudi, sauf avis contraire des membres du bureau. En cas d'empêchement, vous pouvez confier vos documents, votre règlement, accompagnés de votre carte SLS, à une personne de confiance.

Une sortie théâtre à Paris le 16 mars 2025 "Je m'appelle Georges et vous ?" 56,00 € par personne - les inscriptions se feront à partir du 13 février 2025.

Le séjour Thalasso à Perros-Guirec du 13 au 16 mai 2025 aura bien lieu. Un 2^{ème} acompte de (500 €) sera à régler à la permanence du 13 mars. Il reste des places vous pouvez encore vous inscrire.

Un voyage au Portugal du 15 au 22 septembre 2025 (circuit de 8 jours). - **COMPLET** le deuxième acompte ~~de~~ (572€ par personne) ainsi que la chambre seule sera à régler à la permanence du 6 mars.

La question du mois au Service juridique du CODEP concernant la température des salles

Question du club : « Nous rencontrons des difficultés avec la salle de pratique, qui n'est pas chauffée. Plusieurs adhérents et animateurs se plaignent du froid et demande si les séances doivent être maintenues ? » Réponse : La réglementation des salles où s'exerce les activités sportives est assez peu détaillée. Un arrêté de 1977 prévoit que la température doit être au minimum de 18 °C dans les salles où est pratiquée de la gymnastique corrective ; 15 °C pour la gymnastique au sol et 14 °C pour les locaux d'activités sportives. Le principe reste bien sûr la sécurité des pratiques, donc une adaptation au cas par cas.



Yvelines
Le Département

Présidente SLS : Odile ROULAND ☎ 06 68 08 69 51 sls.asso.contact@gmail.com
Vice-président : Bernard GICQUEL ☎ 06 08 27 56 83



Secrétariat : Lyvia BOYER - ☎ 06 81 04 03 95 sls.asso.gestion@gmail.com
Site internet : <https://site.sportsloisirsseniors.fr/>